

NOTRE EQUIPE

Ce service est composé de professionnels expérimentés, tous aguerris à l'accompagnement de malades Alzheimer :

- Une infirmière coordinatrice
- Deux ergothérapeutes
- Une neuropsychologue
- Quatre assistantes de soins en gériologie

NOS PARTENAIRES

- Les SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile) du secteur d'intervention
- Le Réseau de Santé Metz Arrondissement (RSMA)
- Les CLICs (Centres Locaux d'Information et de Coordination) du secteur d'intervention
- L'AFAD de Moselle

SECTEURS D'INTERVENTION

- Arrondissement de Metz Ville
- Arrondissement de Metz Campagne
- Ex-cantons de Vigy, Pange, Verny et Delme
- Ex-cantons de Rombas et Marange-Silvange

L'Association Fondation Bompard, c'est aussi :

- La Résidence Hygie à Cuvry
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes atteintes de la maladie d'Alzheimer de 70 places
Tél. 03 87 38 11 30
- La Maison de Clervant à Courcelles-Chaussy (57530)
Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de 71 places dont 14 places Alzheimer
Tél. 03 87 64 20 20
- Des établissements d'accueil pour adultes handicapés (MAS, FAM, FAM pour adultes avec autisme, FAS, FAMPHV) à Novéant-sur-Moselle, Plappeville, Jury et Diarville (54) Tél. 03 87 69 99 70
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile, intervenant sur les ex-cantons de Pange, Vigy, Verny et Delme (sauf Marly)
Tél. 03 87 64 10 14
- Un service de conseils et préconisations en aménagement du domicile et aides techniques – CICAT Lorraine Tél. 03 87 52 80 10

COORDONNEES

Nouveaux locaux communs à l'ESA et à la Plateforme de Répit à JOUY-AUX-ARCHES depuis septembre 2017 :
Bâtiment Technisud,
11, rue Saussaie en Mi-Terre
57130 JOUY-AUX-ARCHES

Contactez le secrétariat au

Tél. 03 87 38 93 87

Fax. 03 87 69 76 87

esad@fondation-bompard.asso.fr

Présence du lundi au vendredi de 9h-12h et 13h-17h.
Le cas échéant, vous pouvez laisser un message sur le répondeur qui est relevé tous les jours.



ESA

Équipe Spécialisée Alzheimer à domicile



Équipe spécialisée
dans l'accompagnement
à domicile
des personnes atteintes de la
maladie d'Alzheimer

Association Fondation Bompard

Siège social

25 rue du Château

57680 Novéant-sur-Moselle

Tél. 03 87 69 99 70

Fax : 03 87 69 99 72

contact@fondation-bompard.asso.fr

www.fondation-bompard.asso.fr

ESA

Bâtiment Technisud

11, rue Saussaie en Mi-Terre

57130 JOUY-AUX-ARCHES

Tél. 03 87 38 93 87

Fax : 03 87 69 76 87

esad@fondation-bompard.asso.fr

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DANS LA MALADIE D'ALZHEIMER INTERVENANT À DOMICILE AUPRÈS DES MALADES ET DES AIDANTS

MISSIONS DE L'ESA

LE DISPOSITIF

Le gouvernement souhaite garantir le choix, le plus longtemps possible entre domicile et hébergement spécialisé. Pour cela, ce type d'équipe est mis en place.

Objectifs de l'ESA :

- Maintenir ou améliorer la qualité de vie des patients et de leurs aidants.
- Répondre à une prestation « de soins, d'accompagnement et de réhabilitation ».

LA PRESTATION DE REHABILITATION

Une prescription médicale est **NECESSAIRE** pour que l'ESA puisse intervenir. Cette prescription faite soit par le médecin traitant, soit par un médecin spécialisé (neurologue, gériatre, etc.) doit comporter la **mention « Prise en charge en soins d'accompagnement et de réhabilitation pour patient atteint de la maladie d'Alzheimer pendant 15 séances »**.

Durée de la prise en charge :

15 séances à raison de 2 séances/semaine maximum (renouvelable éventuellement chaque année).

Coût de la prise en charge :

La prestation fournie par l'ESA est prise en charge à 100% par l'assurance maladie. Aucun frais n'est à la charge du bénéficiaire.

L'E.S.A. a pour mission principale de « Permettre aux personnes atteintes et à leurs proches de choisir le soutien à domicile »

1) Évaluation précise des capacités restantes par l'ergothérapeute

- Capacités fonctionnelles et psychomotrices
- Limitations d'activités constatées
- Facteurs de l'environnement facilitateurs ou obstacles
- Demandes de la personne, de sa famille
- Habitudes de vie
- Représentations et connaissances de la maladie

2) Maintien ou développement des possibilités restantes (motrices, sensorielles, cognitives, sociales, etc.) à travers des activités du quotidien

3) Prévenir les troubles du comportement

4) Apporter un soutien accru aux aidants : Repérer les structures de répit, Conseils / Explications / Proposition relatives à des attitudes adaptées, Information par rapport à d'autres types de soutien.



NOS INTERVENTIONS A DOMICILE

Suite à l'évaluation, nous allons proposer différentes activités adaptées à chaque personne pour :

- Favoriser l'autonomie au quotidien de la personne malade
- Accompagner les aidants dans leurs démarches



Activités du quotidien

- Activités liées aux soins personnels (toilette, habillage)
- Accompagner la préparation d'un repas, les tâches domestiques, etc.
- Solliciter et renforcer la mémoire automatique



Activités de stimulation cognitive

- Activités individuelles ou en groupe
- Ateliers mémoire, jeux de société, etc.



Activités liées à l'environnement de la personne

- Maintenir ou réintroduire des activités sociales (activités culturelles, courses, promenades, etc.)
- Réaménager le cadre de vie pour qu'il soit chaleureux, protecteur et sécurisé
- Développer des repères temporo-spatiaux



Activités ciblées sur les troubles du comportement

- Connaître l'histoire de vie
- Trouver des techniques non médicamenteuses pour les traiter (stimulation sensorielle, animaux familiaux, etc.)

**Pour plus d'information sur ces points, renseignez-vous auprès du service au
03 87 38 93 87**

L'AIDE AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE ET DES CAPACITES A COMMUNIQUER EST UNE PRIORITE